

Commune de Arc-en-Barrois

date de dépôt : 04 septembre 2014

demandeur : SAS SEALED AIR, représenté par  
FROELICH STEVE

pour : modification aspect extérieur

adresse terrain : RTE D'AUBEPIERRE, à Arc-en-  
Barrois (52210)

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de Arc-en-Barrois**

Le maire de Arc-en-Barrois,

Vu la déclaration préalable présentée le 04 septembre 2014 par SAS SEALED AIR, représenté par FROELICH STEVE demeurant RTE D'AUBEPIERRE, Arc-en-Barrois (52210);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour modification aspect extérieur ;
- sur un terrain situé RTE D'AUBEPIERRE, à Arc-en-Barrois (52210) en zone UX du plan local d'urbanisme

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 10/07/07 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 19 septembre 2014

Le maire,  
(nom, prénom, qualité du signataire)

**Le Maire**  
**Philippe FREQUELIN**



*La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L2131-2 du code général des collectivités territoriales.*